



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe laboratoire
départemental d'analyses (LDA).**

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le laboratoire départemental d'analyses (LDA) a pour rôle d'assurer les missions de prévention de santé publique du Département. Ses actions sont diverses et peuvent se présenter sous plusieurs formes, tels des dépistages, des analyses ou des diagnostics. Il intervient dans différents domaines comme ceux de la biologie médicale, l'hydrologie, la sécurité alimentaire, la biologie animale, l'agronomie ou encore la qualité de l'air intérieur et dispose d'un service d'audit formation - conseil en hygiène alimentaire. Le LDA intervient aussi bien pour le compte du Département qu'à la demande de clients privés.

En 2025, les recettes se sont élevées à 8,8 M€ (+9,23 %) et ses dépenses à 8,7 M€ (+1,97 %) tous mouvements de l'exercice inclus, permettant de générer un solde de gestion positif (+113 535,30 €). Cependant, cela ne permet pas de compenser le solde de gestion négatif des deux précédents exercices.

Les données présentées ci-dessous sont exprimées en crédits réels.

A - les recettes de fonctionnement : 8,4 M€

- Produits de ventes : 7,7 M€

Les produits de ventes sont en augmentation de 7,3 % par rapport à 2024 (+525 370,02 €). Ce poste est aussi impacté par la convention financière 2024, relative à l'exécution du mandat SIEG (Services d'intérêt économique général), qui représente 15 % des recettes (+1 263 922,71 €).

- Produits spécifiques : 3 K€

Les produits spécifiques sont de 3 000 € en 2025. Ce montant résulte de la cession de plusieurs

véhicules.

- Produits de gestion courante : 580 K€

Les produits de gestion courante connaissent une forte augmentation de 188 016,23 € sur l'exercice. Pour 2025, les recouvrements de la sécurité sociale et organismes mutualistes sont de l'ordre de 189 K€, montant qui reste stable en comparaison à 2024. A noter cette année que la régularisation de TVA auprès de l'administration fiscale s'est élevée à 158 954 € en faveur du LDA.

- Dotations et participations : 149 K€

Les dotations et participations sont de 149 024,00 € et sont stables sur les deux derniers exercices.

- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions : 976 €

Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions sont de 976 € sur 2025.

B - les recettes d'investissement : 107 K€

La subvention d'équipement reçue en 2025, concerne principalement le financement de travaux d'entretien du bâtiment. Ces derniers ont permis d'améliorer les performances énergétiques, la sécurité du personnel et de lutter contre les troubles liés à la vétusté. Ces investissements assurent *in fine* le bon fonctionnement du laboratoire.

C - les dépenses de fonctionnement : 8 M€

- Charges à caractère général : 3 M€

Les charges à caractère général sont de nouveau en diminution avec -5,74 % par rapport à l'exercice antérieur (-183 872,21 €). Plusieurs facteurs en sont à l'origine, tel la baisse de la consommation des autres produits pharmaceutiques (-10,75 %, soit -129 494,33 €), le recours moins important à des vacataires avec -22,80 % (soit 36 727,06 €) ou encore la diminution du poids des dépenses énergétique (-9 %, soit -19 664,57 €). Ces actions menées concomitamment à des efforts de gestion global, notamment sur les charges de maintenance des bâtiments (-8,9 %), ont permis de maintenir un service de qualité aux usagers.

- Charges de personnel : 4,8 M€

Les charges de personnel restent en hausse cette année mais tendent à se stabiliser (+1,03 % soit +117 272,74 €). Cette variation s'explique principalement par la revalorisation de l'IFSE, ce qui induit aussi une augmentation des charges salariales et patronales.

- Charges spécifiques : 100 K€

Les charges spécifiques sont en forte progression par rapport à 2024 et atteignent 100 498,54 € (+78 033,39 €). Ces dernières correspondent à des régularisations sur l'exercice antérieur.

D - les dépenses d'investissement : 416 K€

- Immobilisations corporelles : 261 K€

Les immobilisations corporelles sont en hausse par rapport à 2024 (+62 %, soit +100 030,56 €). Les acquisitions de 2025 concernent principalement des automates d'électrophorèse destinés à la biologie moléculaire et d'équipements connexes.

- Immobilisations en-cours : 154 K€

Les immobilisations en-cours sont en revanche en diminution de 4,2 %, par rapport à 2024 (- 28 307,83 €). Des investissements sur le bâtiment du LDA sont toujours en cours, afin d'améliorer les performances énergétiques, en prévision de la mise en place du décret de rénovation tertiaire dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

E - l'équilibre budgétaire :

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un déficit de 747 699,95 € est constaté, en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public.

L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 15 551,06 €;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 dépense) : 763 251,01 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 13 603,86 € pour la section de fonctionnement et 71 390,97 € pour la section d'investissement, font l'objet d'un report en 2026.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

- | | |
|--|------------------|
| • Investissement | +15 551,06 € ; |
| • Fonctionnement | - 763 251,01 € ; |
| • Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 ¹ | - 747 699,95 €. |

¹ Après reprise des résultats antérieurs. *Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.*

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 15 551,06 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 dépense) : 763 251,01 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 13 603,86 € pour la section de fonctionnement et 71 390,97 € pour la section d'investissement font l'objet d'un report en 2026.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Danielle MILON